

20

RAPPORT D'ACTIVITÉ

13

LA
FONDATION
QUI
PROTÈGE
LES
MICRO -
ENTREPRENEURS

MICRO-ASSURANCE, LE ZOOM

NAISSANCE DE LA MICRO-ASSURANCE

La micro-assurance s'est développée dans les pays émergents à la fin des années 90, en complément du microcrédit.

Constatant que la vulnérabilité et la pauvreté étaient intimement liées, des institutions de microfinance et des assureurs de ces nouveaux pays industrialisés ont décidé de développer la micro-assurance.

Protéger les populations défavorisées contre les risques de santé, d'accident, d'invalidité ou de dommages aux biens, devait ainsi contribuer à la réduction de la pauvreté des populations, tout en encourageant le développement économique et social des entrepreneurs.

Au plus près culturellement et géographiquement des populations vulnérables, la micro-assurance est devenue tout au long des années 2000 un secteur à part entière, un élément majeur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

UNE SOLUTION QUI FAIT SES PREUVES : 500 MILLIONS DE MICRO-ASSURÉS

Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), le nombre d'assurés dans le monde n'a cessé d'augmenter ces dernières années pour atteindre 500 millions de personnes, contre 78 millions en 2007. En France, les produits de micro-assurance s'adressent essentiellement aux entrepreneurs ayant des difficultés d'accès aux services financiers ; la Caisse des Dépôts estime leur nombre à 30 000.



Sébastien ERCOLINO,
entrepreneur
bénéficiaire
de la micro-assurance
décennale

SOMMAIRE

04-05

Présentation de la Fondation
Entrepreneurs de la Cité

06-07

Gouvernance, organisation, rapport financier

08-09

Les faits marquants 2013

10-13

Nos missions : protection, prévention, information

14-15

Nos mécènes
Les perspectives 2014



ÉDITO

Jean-Pierre CLAVERANNE,
Président

Les années passent mais le ciel économique-social ne s'éclaircit pas pour autant si l'on en juge par le taux de chômage qui exclut une grande partie des populations en âge de travailler aux deux extrémités de la vie, le ralentissement du pouvoir d'achat qui affecte les couches les plus défavorisées, le déficit de la balance commerciale qui traduit le déclin de notre tissu industriel, le nombre de jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification.

Une chose semble certaine, nous serons à terme tous menacés si nous ne changeons pas de modèle, si nous ne changeons pas nos lunettes pour regarder le monde tel qu'il est et non tel que nous voudrions qu'il soit, si nous ne changeons pas nos mentalités et nos modes de pensée.

Notre économie n'est plus une économie de rattrapage relativement fermée, mais une économie mondialisée dont le moteur est l'innovation, cette destruction créatrice, ce mouvement brownien qui illustre l'intelligence des hommes et des femmes qui le mettent en œuvre et dont la motivation première n'est pas la recherche du profit mais l'envie de créer.

Mais on ne change pas des mentalités par décret, leur modification nécessite la longue durée, alors qu'il y a urgence à agir.

La Fondation Entrepreneurs de la Cité participe à cette nécessaire pédagogie du changement en bousculant les idées reçues, en soutenant en particulier des hommes et des femmes chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes ou personnes handicapées exclues successivement de l'école et du monde du travail et qui par un magnifique pied de nez à ceux qui les ont rejetés, se réinsèrent par la création de leur entreprise.

En 5 ans, sans bruit, la Fondation avec le soutien d'entreprises mécènes a permis à 3 000 entreprises de voir le jour, de se développer et de créer 1 000 emplois salariés.

Pour ce faire, la Fondation à son tour, ne cesse d'innover en enrichissant les services qu'elle offre et en s'associant avec des partenaires partageant le même engagement. Ainsi, les services Local Sécur', le Guide Web, le Club, ou la micro-assurance décennale ne cessent de se développer.

Le combat que nous menons avec nos équipes pour la création d'entreprises comme moyen de lutter contre la vulnérabilité des plus démunis est un combat de tous les jours, aussi difficile qu'exaltant. Aussi, quand le doute menace, ayons toujours en tête cette réflexion de Vauban, « il n'y a pas de forteresse imprenable, il n'y a que des sièges mal faits. »

REMERCIEMENTS

L'équipe de la Fondation Entrepreneurs de la Cité remercie l'ensemble de ses mécènes, partenaires, bénévoles et ses membres fondateurs.

PROFIL DE LA FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

EN CHIFFRES



9 570

micro-entrepreneurs accompagnés depuis 2007

3 229

adhérents assurés sur toute la France



193

entrepreneurs sinistrés accompagnés par la Fondation en 2013

32%

des assurés exercent leur activité en zone urbaine sensible

80%

des créateurs d'entreprise étaient demandeurs d'emploi



Une équipe de 7 salariés et de 18 bénévoles

Chiffres au 31 décembre 2013

NOTRE VISION

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion en encourageant l'initiative entrepreneuriale.

NOTRE MISSION

Protéger les personnes exclues du monde de l'emploi (chômeurs, bénéficiaires des minima sociaux, handicapés, jeunes et seniors en difficulté) qui créent leur entreprise.

NOS VALEURS

- ✗ **Solidarité** dans l'accès à la protection des risques
- ✗ **Exigence** dans la qualité de l'accompagnement des micro-entrepreneurs
- ✗ **Innovation** dans la recherche constante de nouveaux services et produits adaptés aux micro-entrepreneurs

UN PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ UNIQUE EN FRANCE



3 MISSIONS AU SERVICE DES MICRO-ENTREPRENEURS

1. PROTECTION

Grâce à 4 solutions de micro-assurance qui protègent :

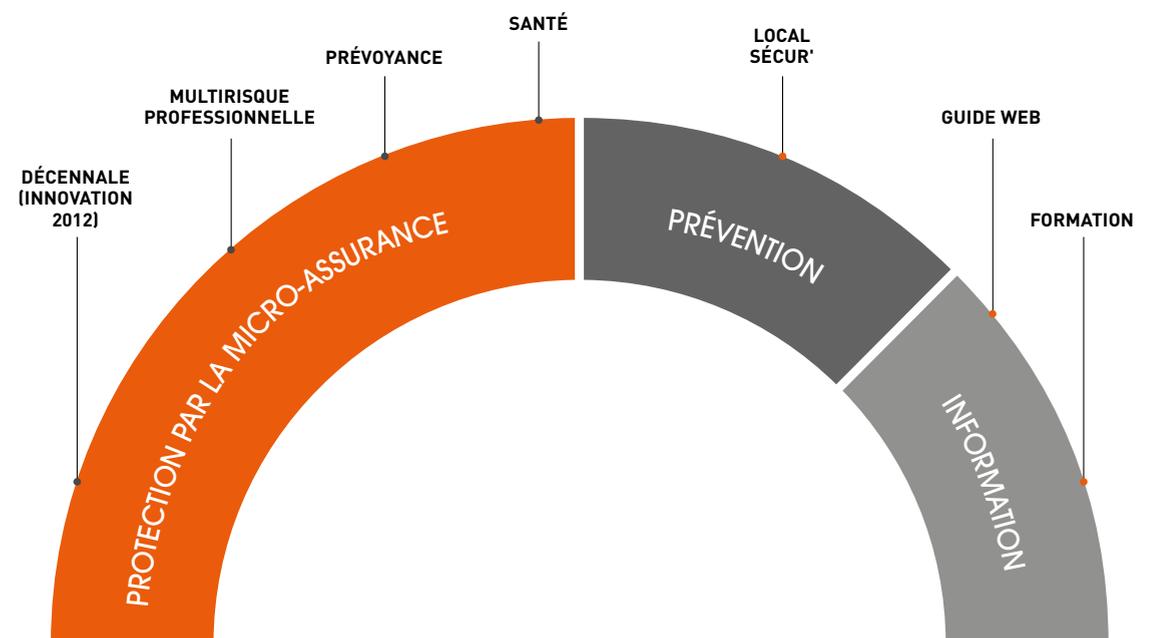
- ✗ les biens professionnels,
- ✗ la santé,
- ✗ les revenus,
- ✗ les dommages causés aux tiers.

2. PRÉVENTION

Grâce au service gratuit d'audit des risques du local professionnel : Local Sécur'.

3. INFORMATION

Grâce au Guide Web de l'assurance des micro-entrepreneurs et au service de formation sur les risques de l'entreprise.



REGARDS CROISÉS

PAROLE D'ASSURÉ



MAURO GRILLO, Mandataire automobile, assuré

« J'apprécie la clarté et la simplicité des conditions d'accessibilité aux produits de micro-assurance d'Entrepreneurs de la Cité, mais aussi la rapidité à réagir face à un sinistre (je l'ai constaté avec un dégât des eaux). Aussi, j'ai pu bénéficier du service Local Sécur', ce qui m'a permis de négocier certains points avec mon bailleur. Si je devais définir la Fondation en un mot, j'utiliserais le terme de "vrai partenaire". »

PAROLE DE PARTENAIRE

« Grâce au partenariat avec la Fondation Entrepreneurs de la Cité, le réseau BGE peut renforcer son offre d'accompagnement et contribuer à la pérennisation des projets d'entreprise. »

MATHILDE LE ROY, Déléguée générale adjointe réseau BGE



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

En 2013, le mandat d'une moitié des administrateurs dont celui du Président est arrivé à échéance.

✗ Jean-Pierre CLAVERANNE, Président, a été élu pour un second mandat ainsi que les administrateurs suivants : APRIL, La Banque Postale, Patrice GARNIER, Initiative France et France Active.

✗ Suite à la démission de Denis COLONGO, Stéphanie PAIX, Présidente de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, a été nommée à sa place au sein du Collège des partenaires économiques et sociaux.

COLLÈGE DES FONDATEURS



APRIL, REPRÉSENTÉE PAR
Romain GODEFROY,
Directeur général d'Axeria Iard



CNP ASSURANCES, REPRÉSENTÉE PAR
Antoine LEROY,
Président du Directoire de MFPrévoyance



LA BANQUE POSTALE, REPRÉSENTÉE PAR
Jacqueline MANOHA,
Directrice Innovation Assurances et Services



AG2R LA MONDIALE, REPRÉSENTÉE PAR
Philippe DABAT,
Directeur général délégué

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES



Jean-Pierre CLAVERANNE,
Professeur des Universités et Président de la Fondation Bullukian



Patrice GARNIER,
Consultant



Marc NABETH,
Senior Manager chez Columbus Consulting



Jean-François CARETTE,
Secrétaire général du groupe Polyexpert

COLLÈGE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX



CAISSE D'ÉPARGNE RHÔNE-ALPES, REPRÉSENTÉE PAR
Stéphanie PAIX,
Présidente



INITIATIVE FRANCE, REPRÉSENTÉE PAR
Marc OLAGNON,
Délégué général adjoint



FRANCE ACTIVE, REPRÉSENTÉE PAR
Jean-Dominique BERNARDINI,
Responsable Création d'Entreprise



RÉSEAU BGE, REPRÉSENTÉ PAR
Mathilde LE ROY,
Déléguée générale adjointe

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES ASSURÉS



Luc MAYAUX,
Président

Bruno BELIN de CHANTEMELE,
Avocat

Christine THIVILLON,
Consultante en organisation

Monique DERANCOURT-JUAREZ,
Ancienne Directrice des Partenariats de CNP Assurances

Jean-Bernard COFFY,
Ancien Directeur de la Gouvernance et du Partenariat de Pôle Emploi

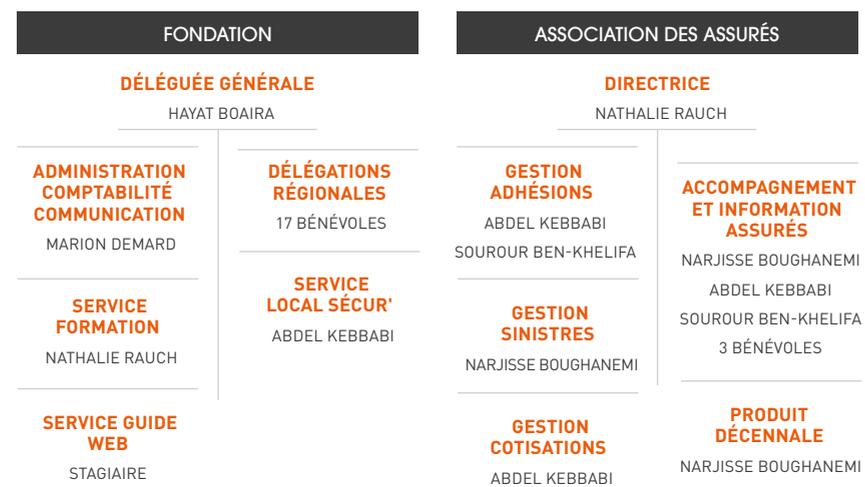
Jean-Louis FAVROT,
Ancien Directeur des Opérations d'APRIL

ORGANISATION

Entrepreneurs de la Cité s'appuie sur deux entités : la Fondation, reconnue d'utilité publique, et l'Association des assurés qui représente ses adhérents auprès des assureurs.

L'année 2013 a été marquée par l'embauche en CDI, au 1^{er} septembre, de Narjisse BOUGHANEMI, conseillère senior, au sein de l'Association des assurés. Du côté de la Fondation, Marion DEMARD a repris ses fonctions d'assistante de direction après un congé maternité durant lequel elle a été remplacée par Agnès VAESEN.

ORGANIGRAMME DES DEUX ENTITÉS AU 31/12/2013



RAPPORT FINANCIER

EMPLOIS		RESSOURCES	
MISSION SOCIALE	229 584	MÉCÉNAT FINANCIER	80 620
- MICRO-ASSURANCE	205 628	DONS EN NATURE, MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES	33 270
- FONDS DE SOLIDARITÉ	0	RESSOURCES CLUB	41 125
- SERVICE LOCAL SECUR	19 999	DONS FINANCIERS AFFECTÉS	0
- GUIDE WEB DE L'ASSURANCE	4 157	PRODUITS FINANCIERS	186 645
FRAIS APPEL AU MÉCÉNAT	35 142	SUBVENTIONS PUBLIQUES	111 330
CLUB ENTREPRENEURS DE LA CITÉ	45 389	AUTRES PRODUITS	1 886
DÉVELOPPEMENT PARTENARIATS	31 450		
COMMUNICATION	39 763		
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	56 534		
EXCÉDENT DE RESSOURCES	16 814		
TOTAL	454 876	TOTAL	454 876

Les comptes trimestriels de la Fondation sont réalisés par Grant Thornton et contrôlés chaque année par un Commissaire aux Comptes du groupe Deloitte-In Extenso.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2013

LES ÉVÉNEMENTS DE LA FONDATION

JANVIER

1. LANCEMENT DU PARTENARIAT TEST NATIONAL AVEC L'ADIE

Entrepreneurs de la Cité met à disposition des micro-entrepreneurs de l'ADIE la micro-assurance décennale et le service Local Sécur' sur toute la France.

AVRIL

2. CLÔTURE DES ASSISES DE L'ENTREPRENEURIAT COORDONNÉES PAR FLEUR PELLERIN

Entrepreneurs de la Cité a été membre du groupe de travail n°7 « Offrir à l'entrepreneur un accompagnement global et sur mesure ».

JUIN

3. LANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL DU PÔLE FINANCE & INNOVATION

Entrepreneurs de la Cité a été copilote du groupe « Micro-assurance en France ».

SEPTEMBRE

4. 1^{ER} SÉMINAIRE DU RÉSEAU DES BÉNÉVOLES ENTREPRENEURS DE LA CITÉ EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ECTI

Ce séminaire a réuni 18 personnes grâce aux soutiens financiers des Fondations Adecco et April.

©Présidence de la République / F. Segrette



2

Clôture des Assises de l'entrepreneuriat par François HOLLANDE

4

1^{er} séminaire du réseau des bénévoles



5

Prix Jean Gaudry



6

Remise des « Trophées Entrepreneurs de la Cité » 2013 à la CCI de Lyon



NOVEMBRE

5. PRIX JEAN GAUDRY : ENTREPRENEURS DE LA CITÉ REÇOIT LE TROPHÉE « DIVERSITÉ »

pour sa politique de ressources humaines autour du handicap, de l'insertion et de l'égalité des chances.

DÉCEMBRE

6. REMISE DES « TROPHÉES ENTREPRENEURS DE LA CITÉ » 2013 À LA CCI DE LYON

- ✕ Trophée « Rebond » : Agnès DOMINIQUE, atelier de tricotage
- ✕ Trophée « Tremplin croissance » : Franck PLANET, jardinier paysagiste
- ✕ Trophée « Innovation » : Jean-Luc DUBIEF, artisan en construction acoustique
- ✕ Trophée « Coup de cœur » : Nora BOUDEHANE, société de nettoyage industriel

LES SOIRÉES DU CLUB

FÉVRIER

1. CONFÉRENCE « ENTREPRENDRE : UN SPORT DE HAUT NIVEAU ? »

avec Bernard LACOMBE, Manager général de l'Olympique lyonnais.

AVRIL

2. RÉUNION DU CLUB À LA FONDATION BULLUKIAN

avec visite guidée de l'exposition « Doubles Pages » de Laurence CATHALA.

JUIN

3. CONFÉRENCE « ENTREPRENDRE ET INNOVER DANS LE SPECTACLE VIVANT »

avec Dominique DELORME, Directeur général du Festival des Nuits de Fourvière.

SEPTEMBRE

4. CONFÉRENCE « COMMENT L'ESPRIT RUGBY PEUT INSPIRER L'ÉLAN DE L'ENTREPRENEUR ? »

avec Philippe SAINT-ANDRÉ, Sélectionneur de l'équipe de France de Rugby.

DÉCEMBRE

5. SOIRÉE ANNUELLE DU CLUB « MES DÉBUTS D'ENTREPRENEUR »

avec Nathalie CHAIZE, Sybille DESCLOZEUX, Rachael HUGHES, Marie RIGAUD, Isabelle VIDAL.

3

Conférence « Entreprendre et innover dans le spectacle vivant » avec Dominique DELORME aux Nuits de Fourvière

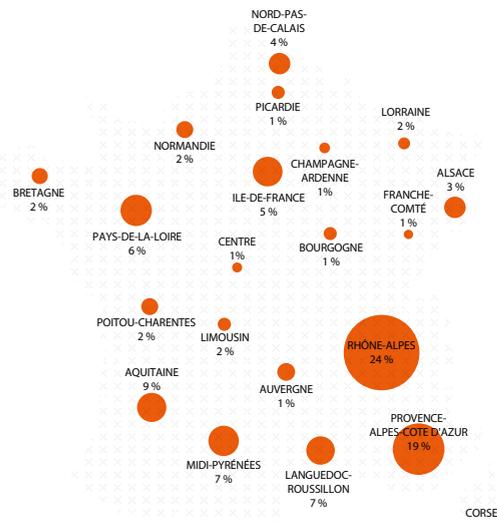


5

Soirée annuelle du Club « Mes débuts d'entrepreneur »

QUI SONT LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE SOUTENUS PAR LA FONDATION ?

DES ASSURÉS PRÉSENTS SUR TOUT LE TERRITOIRE FRANÇAIS



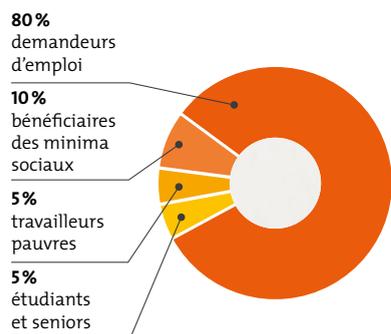
Pourcentage de la répartition des adhérents

EN 2013 :

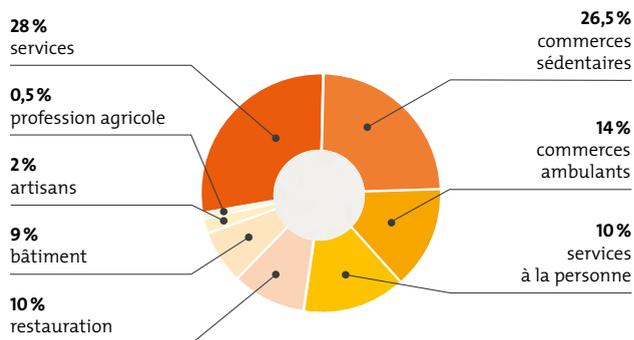
- ✕ plus de 1 370 entrepreneurs ont été accueillis et informés ;
- ✕ 539 nouveaux assurés, soit une évolution de + 9 % par rapport à l'année précédente ;
- ✕ une prime annuelle moyenne, par adhérent, de 300 € pour la TPA et de 1 473 € pour la décennale ;
- ✕ 1 806 assurés en portefeuille ;
- ✕ 3 468 contrats actifs.



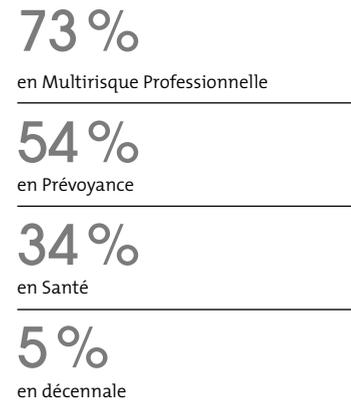
SITUATION ANTÉRIEURE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE



LES ASSURÉS EXERCENT PRINCIPALEMENT DES ACTIVITÉS DE COMMERCE (40,5%) ET DE SERVICE (38%)



CHOIX DES CONTRATS

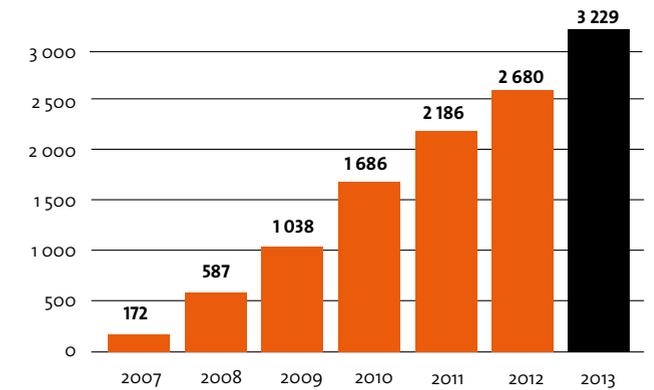


MICRO-ASSURANCE DÉCENNALE



EN 2013, + 9 % DE NOUVEAUX ASSURÉS

NOMBRE D'ASSURÉS DEPUIS 2007



UNE PROTECTION JURIDIQUE GRATUITE SUR TOUS NOS CONTRATS

Grâce au partenariat avec CFDP Assurances, tous nos entrepreneurs assurés bénéficient gratuitement d'une protection juridique.

ENTREPRENEURS DE LA CITÉ : UN PARTENAIRE DES RÉSEAUX D'AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

La Fondation travaille en collaboration avec les réseaux d'aide à la création d'entreprise, qui accueillent, accompagnent et financent les projets de personnes exclues du monde du travail. Ces principaux partenaires sont : Réseau BGE, ADIE, AGEFIPH, Initiative France / France Active, Chambres de commerce / des métiers, Pôle Emploi, Fondation de la 2^e chance / PlaNet Finance.

REGARDS CROISÉS

PAROLE D'ASSURÉ



ARMAND PETIT,
Entrepreneur dans le bâtiment

« Grâce à l'ADIE, j'ai découvert l'offre d'Entrepreneurs de la Cité. En 24h, un devis m'a été adressé avec un tarif moitié moins cher que celui que j'avais constaté sur le marché. De plus, les conditions d'accessibilité de la Fondation sont simples et humainement nous partageons les mêmes valeurs ! »

PAROLE DE CONSEILLER

« Généralement, le premier retour qui m'est fait par les créateurs que j'oriente vers Entrepreneurs de la Cité pour la décennale, c'est celui de leur prix très compétitif. Nous avons une bonne relation avec la Fondation et il y a une vraie complémentarité entre nos offres. »

LAURENT ALIBERT,
Conseiller micro-crédit, expert ADIE



FOCUS

UN PLATEAU DE GESTION UNIQUE EN FRANCE POUR UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE !

La Fondation dispose d'un plateau de gestion dédié composé d'une équipe de conseillers spécialisés en micro-assurance professionnelle. Ainsi, le dossier de chaque créateur d'entreprise est suivi par Entrepreneurs de la Cité au moment de l'adhésion, tout au long des 4 années de micro-assurance et au moment de la survenue éventuelle d'un sinistre.



UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE SUR LA MICRO-ASSURANCE ET LES CRÉATEURS D'ENTREPRISES

La Fondation a pu développer une expertise pointue sur les risques et les problématiques assurantielles des créateurs d'entreprise puisqu'elle a accueilli et informé plus de 9 000 entrepreneurs depuis sa création en 2006. Ses conseillers, tous détenteurs d'un diplôme d'assurance, ont été formés aux assurances professionnelles et aux spécificités du public d'Entrepreneurs de la Cité.

193 ASSURÉS ONT SUBI UN SINISTRE

116 en arrêt de travail suite à une maladie ou à un accident. Durée moyenne de l'arrêt de travail : 68 jours

77 en multirisque professionnelle (dégât des eaux, vol, incendie, bris de vitrine, responsabilité civile, etc.).

11 % des assurés ont déclaré un sinistre en 2013.



UNE GESTION DES ASSURÉS SOCIALE ET SOLIDAIRE

Les équipes de la Fondation sont formées dans l'optique de la pérennisation du projet entrepreneurial. Un diagnostic complet des risques et des besoins du micro-entrepreneur est réalisé sur la plateforme de gestion afin de bien garantir que les contrats de micro-assurance proposés correspondent exactement aux besoins.

UN ACCOMPAGNEMENT RAPIDE ET SUR MESURE EN CAS DE SINISTRE

Les équipes ont été formées à la gestion des sinistres pour permettre un règlement du sinistre le plus rapide possible afin d'éviter la cessation d'activité. En 2013, Axeria Iard a délégué toute la gestion des sinistres jusqu'à 2 000 €.

REGARDS CROISÉS

PAROLE D'ASSURÉ



FERNANDO LOPES,
Vendeur de produits alimentaires

« Suite à un important vol de matériel et de stock dans mon local, l'expert a constaté que mes moyens de protection n'étaient pas conformes au contrat souscrit, mettant ainsi en péril le remboursement par l'assureur et donc mon entreprise. Entrepreneurs de la Cité est parvenu à négocier un remboursement de 5 000 € à la condition que je m'engage à reprendre mon activité. Sans leur persévérance et leur soutien, je n'aurais pas pu pérenniser mon affaire. »

PAROLE D'EXPERT

« Après avoir travaillé plus de 20 ans en tant que chef de projet dans le secteur de l'assurance, c'est pour moi une grande satisfaction d'avoir formé les équipes d'Entrepreneurs de la Cité pour que efficacité et service client riment avec solidarité. »

NATHALIE RAUCH,
Directrice de l'Association des Assurés Entrepreneurs de la Cité

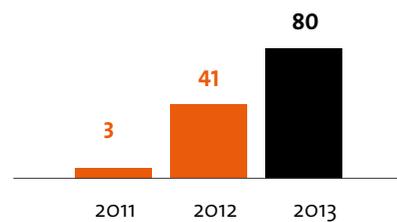


MISSIONS PRÉVENTION ET INFORMATION

PRÉVENTION : LOCAL SÉCUR', POUR ÉVITER DE MAUVAISES SURPRISES LIÉES AU LOCAL !



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AUDITS PROGRAMMÉS



+ 50 % 2013
d'audits réalisés par rapport à l'an passé
Service gratuit disponible sur tout le territoire français

REGARDS CROISÉS

PAROLE D'ASSURÉ



FRANÇOISE AYZAC,
Fondatrice et ancienne Présidente de La Compagnie des T. E. D.

« Grâce au service Local Sécur', j'ai pu bénéficier d'informations complémentaires sur l'état général du futur café-restaurant de mon association. Cet appréciable apport de l'expert m'a permis d'obtenir un relevé des travaux à réaliser. Si Entrepreneurs de la Cité ne proposait pas cet outil, je n'aurais jamais fait réaliser ce type de diagnostic. »

PAROLE D'EXPERT

« En tant qu'expert, mon rôle est essentiellement axé sur le conseil quant à l'état et la protection du local professionnel, tout en alertant l'entrepreneur sur les nouvelles normes de protection des personnes (salariés et clients). »

CÉLINE COULOMB,
Expert du groupe Polyexpert



INFORMATION : GUIDE WEB, 3 FOIS PLUS DE VISITES EN 2013

Lancé en 2011, en partenariat avec la Fondation Caritas, le premier Guide Web de l'assurance des micro-entrepreneurs est un outil non commercial, accessible directement sur le site Internet de la Fondation. Grâce à une partie FAQ et à plus de 50 fiches métiers, ce dernier présente des astuces et conseils pour diminuer le coût de son assurance.

10 000 pages vues sur le service Guide Web en 2013, un record !



Retrouvez le Guide Web sur www.entrepreneursdelacite.org

LE TOP 3 DU GUIDE WEB

- ✕ L'assurance décennale - FAQ
- ✕ Découvrez les assurances qui sont essentielles à tous les restaurants ambulants - Fiche métier
- ✕ Les 3 assurances de responsabilité - FAQ

FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITÉ

72, rue Francis de Pressensé

69100 Villeurbanne

T 04 37 24 52 75

F 04 37 24 52 79

www.entrepreneursdelacite.org

Rejoignez-nous sur Facebook

 www.facebook.com/EntrepreneursDeLaCite

Conception et création : mai 2014 : Insign Communications - Imprimé sur papier 100% recyclé.

Fondation reconnue
d'utilité publique

Protéger les micro-entrepreneurs,
c'est croire dans le potentiel de chacun
et encourager l'audace pour créer en toute confiance...

